



**CHAMPIONNATS DU MONDE
ROUTE 2026**

**MONTREAL
CANADA**



**CHAMPIONNATS DU MONDE
ROUTE UCI 2026
BULLETIN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES**

23 JANVIER 2026



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'UCI	03
MESSAGE DE BIENVENUE DU COMITÉ D'ORGANISATION	04
BIENVENUE DANS LA VILLE HÔTE DE MONTRÉAL	05
PROGRAMME DES ÉPREUVES SPORTIVES	06
CARTE GÉNÉRALE	07
CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL	08
COURSE EN LIGNE	15
COMMENT SE RENDRE À MONTRÉAL, CANADA	23
SE DÉPLACER FACILEMENT À MONTRÉAL	24
PROCÉDURE DE VISA	26
VÉHICULES ALLOUÉS AUX FÉDÉRATIONS NATIONALES	27
FRÉQUENCES RADIOS	28
DOUANES ET LOGISTIQUE	29
DOCTEURS D'ÉQUIPE	30
HÉBERGEMENT	33
RÉUNIONS OFFICIELLES	35
LOUNGE VIP UCI	36
OFFICIELS UCI	37
ENREGISTREMENT POUR LES FÉDÉRATIONS NATIONALES	37
ACCREDITATIONS	38
CENTRE D'ACCREDITATION ET BUREAU PARC AUTOMOBILE	39
INFORMATIONS GÉNÉRALES	40
CONTACTS	41
ANNEXES	43



© Laurène Tinel - Tourisme Montréal



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'UCI

2026 marquera le retour des Championnats du Monde Route UCI – l'événement sportif annuel phare de l'Union Cycliste Internationale (UCI) – sur le continent américain, 11 ans après sa tenue à Richmond, aux États-Unis, et 23 ans après sa dernière venue au Canada, à Hamilton.

On se souviendra que Montréal avait déjà été l'hôte des Championnats du Monde Route UCI. C'était en 1974, année de la première édition de la manifestation organisée hors d'Europe, lorsque le Belge Eddy Merckx et la Française Geneviève Gambillon s'étaient imposés dans la course en ligne.

C'est un très grand plaisir, pour l'UCI et la communauté cycliste, de revenir dans une métropole canadienne qui s'est depuis imposée comme un haut lieu du cyclisme mondial. Non seulement avec l'organisation du Grand Prix Cycliste de Montréal – une épreuve du prestigieux UCI WorldTour – depuis 2010, mais également en raison de son statut d'UCI Bike City, une distinction qui reconnaît l'implication des villes en faveur du cyclisme de compétition, et du développement du vélo pour tous au travers d'infrastructures et de programmes.

L'accueil toujours chaleureux et le professionnalisme avéré des acteurs impliqués sur place feront sans aucun doute de ces Mondiaux UCI, qui se tiendront du 20 au 27 septembre 2026, un nouveau succès qui contribuera à renforcer la popularité de notre sport à Montréal, au Québec, au Canada et sur tout le continent américain.

La publication de ce Bulletin d'information constitue une étape clé dans la préparation des Championnats. Vous y trouverez les éléments essentiels à votre planification : calendrier détaillé des compétitions, parcours des épreuves, procédures administratives, informations logistiques et bien plus encore.

Je me réjouis de la perspective de vous accueillir à Montréal à l'occasion de ces Championnats du Monde Route UCI prometteurs !

David Lappartient
Président de l'UCI



© Alexis Reau



MESSAGE DE BIENVENUE DU COMITÉ D'ORGANISATION DE MONTRÉAL 2026

C'est avec fierté et enthousiasme que Montréal accueillera en septembre 2026, les Championnats du Monde Route UCI. Montréal entretient depuis plusieurs décennies une relation privilégiée avec le cyclisme, notamment grâce au Grand Prix Cycliste de Montréal, les Jeux olympiques de 1976, aux Championnats du Monde de Cyclisme en 1974! Aussi, accueillir à nouveau la grande famille du cyclisme mondial est pour nous un moment unique et une source d'inspiration.

L'événement d'envergure internationale mettra en lumière le savoir-faire québécois et le dynamisme de Montréal, métropole créative et passionnée de sport. Cinquante ans après avoir couronné Eddy Merckx et Geneviève Gambillon en 1974, Montréal renoue avec son histoire et réaffirme sa place au cœur du cyclisme mondial.

Ces Championnats seront l'occasion de célébrer la fierté et l'esprit rassembleur de Montréal, ville francophone au cœur du Canada, reconnue pour son hospitalité hors pair et son accueil chaleureux. L'événement mettra en lumière les valeurs universelles du cyclisme, à travers le dépassement, la persévérance et la solidarité, tout en soulignant les atouts uniques de la métropole francophone: créativité, diversité culturelle et passion du sport.

Au-delà de la compétition, Montréal, ville détentrice du prestigieux label UCI City Bike, remis en 2023, souhaite faire de ces Championnats un levier de changement durable, un héritage qui renforcera le lien social, encouragera les saines habitudes de vie et célébrera le plaisir de bouger, tout en affirmant son identité de métropole où le vélo et l'activité physique sont au cœur de la vie urbaine.

Nous avons hâte de vous accueillir. Ensemble, faisons de ces Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026 un moment mémorable: nous vous attendons!

Joseph Limare
*Directeur général,
Montréal 2026*





BIENVENUE DANS LA VILLE HÔTE DE MONTRÉAL

CANADA

Le Canada est le deuxième pays du monde en étendue et son territoire couvre près de 10 millions de kilomètres carrés. Trois océans bordent les frontières du Canada : l'océan Pacifique à l'ouest, l'océan Atlantique à l'est et l'océan Arctique au nord. À l'extrémité sud du territoire s'étend la frontière entre le Canada et les États-Unis. Ces deux nations collaborent au maintien d'une frontière sûre et efficace. Le Canada compte environ 34 millions d'habitants.

QUÉBEC

Le Québec compte près de huit millions d'habitants, dont la vaste majorité est installée sur les rives du fleuve Saint-Laurent ou tout près. Plus des trois quarts des habitants du Québec ont le français comme langue maternelle. Le Québec, c'est un immense terrain de jeu réparti sur 1,6 million de kilomètres carrés. Des montagnes et des vallées pour faire le plein de nature. Des villes pour s'émerveiller. Un fleuve large comme la mer.

MONTRÉAL

Un accueil à la montréalaise

Dès qu'on pose les pieds à Montréal, on sent battre le cœur d'une ville à la fois moderne et profondément humaine. Ici, les cultures se croisent, les langues se répondent et la convivialité fait partie du paysage. On y découvre une métropole où l'accent québécois ajoute un charme unique à chaque conversation, et où il fait bon flâner simplement pour le plaisir de sentir la ville vivre.

Mille saveurs, une même énergie

On ne peut pas parler de Montréal sans mentionner sa scène culinaire. Entre un bagel chaud sorti du four, une poutine partagée entre proches et un repas gastronomique concocté par un chef d'ici, on goûte à la créativité et à la générosité de la ville à chaque bouchée. Les marchés publics, comme celui de Jean-Talon, regorgent de produits locaux et de sourires. On s'y attarde, on discute avec les productrices et producteurs, et on repart le panier bien rempli et le cœur léger.

Une culture qui vibre toute l'année

En septembre, Montréal dévoile une atmosphère apaisante où la culture se savoure à un autre rythme. On flâne dans les musées et les galeries, on assiste à une pièce ou à une projection, puis on se balade dans les quartiers animés sous l'air frais de l'automne. Les terrasses, plus calmes en cette saison, invitent à prendre un café, tandis que les marchés débordent encore de couleurs et de saveurs locales. C'est la saison idéale pour redécouvrir une ville inspirante, dynamique et profondément accueillante.

Une ville verte et vivante

De la rive du fleuve Saint-Laurent aux sentiers du mont Royal, Montréal offre une harmonie rare entre nature et vie urbaine. Ses parcs et ses rues bordées d'arbres respirent la tranquillité tout en demeurant proches des cafés et des petites boutiques. La ville avance à un rythme bien à elle : dynamique sans être pressée, moderne mais toujours accueillante. Qu'on pédale le long du fleuve, qu'on se promène dans un parc ou qu'on prenne une pause au soleil, Montréal marie avec aisance l'énergie d'une grande métropole et la douceur d'une ville à taille humaine.

PROGRAMME DES ÉPREUVES SPORTIVES

PROGRAMME DES COMPÉTITIONS SPORTIVES
(avec cérémonie protocolaire)

HORAIRES
UTC moins 4 (été)

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026

Entraînement Contre-la-Montre Individuel – *Départ: Montréal (Avenue du Parc)* 9h00—11h00

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

Contre-la-Montre Individuel Femmes Élite – *Départ: Montréal (Avenue du Parc)* 9h00—11h25 (11h45)

Contre-la-Montre Individuel Hommes Élite – *Départ: Montréal (Avenue du Parc)* 12h30—15h15 (15h35)

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

Contre-la-Montre Individuel Femmes Moins 23 – *Départ: Montréal (Avenue du Parc)* 9h00—10h35 (10h55)

Contre-la-Montre Individuel Hommes Moins 23 – *Départ: Montréal (Avenue du Parc)* 12h00—14h40 (15h00)

MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Contre-la-Montre par Équipe – Relais Mixte – *Départ: Montréal (Avenue du Parc)* 8h30—11h45 (12h05)

Contre-la-Montre Individuel Hommes Junior – *Départ: Montréal (Avenue du Parc)* 12h45—15h10 (15h30)

Contre-la-Montre Individuel Femmes Junior – *Départ: Montréal (Avenue du Parc)* 15h30—17h00 (17h20)

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026

Entraînement Course en ligne – *Circuit Mont Royal uniquement* 10h00—12h00

Congrès UCI 9h00—18h00

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

Course en ligne Femmes Moins 23 – *Départ: Montréal (Parc Jeanne-Mance)* 9h00—12h45 (13h05)

Course en ligne Hommes Junior – *Départ: Montréal (Parc Jeanne-Mance)* 13h30—17h00 (17h20)

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

Course en ligne Hommes Moins 23 – *Départ: Montréal (Parc Jeanne-Mance)* 9h00—13h20 (13h50)

Course en ligne Femmes Junior – *Départ: Montréal (Parc Jeanne-Mance)* 14h15—16h35 (16h55)

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026

Course en ligne Femmes Élite – *Départ: Brossard (Quartier Dix30)* 9h00—14h10 (14h30)

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

Course en ligne Hommes Élite – *Départ: Brossard (Quartier Dix30)* 9h00—15h40 (16h00)

CARTE GÉNÉRALE



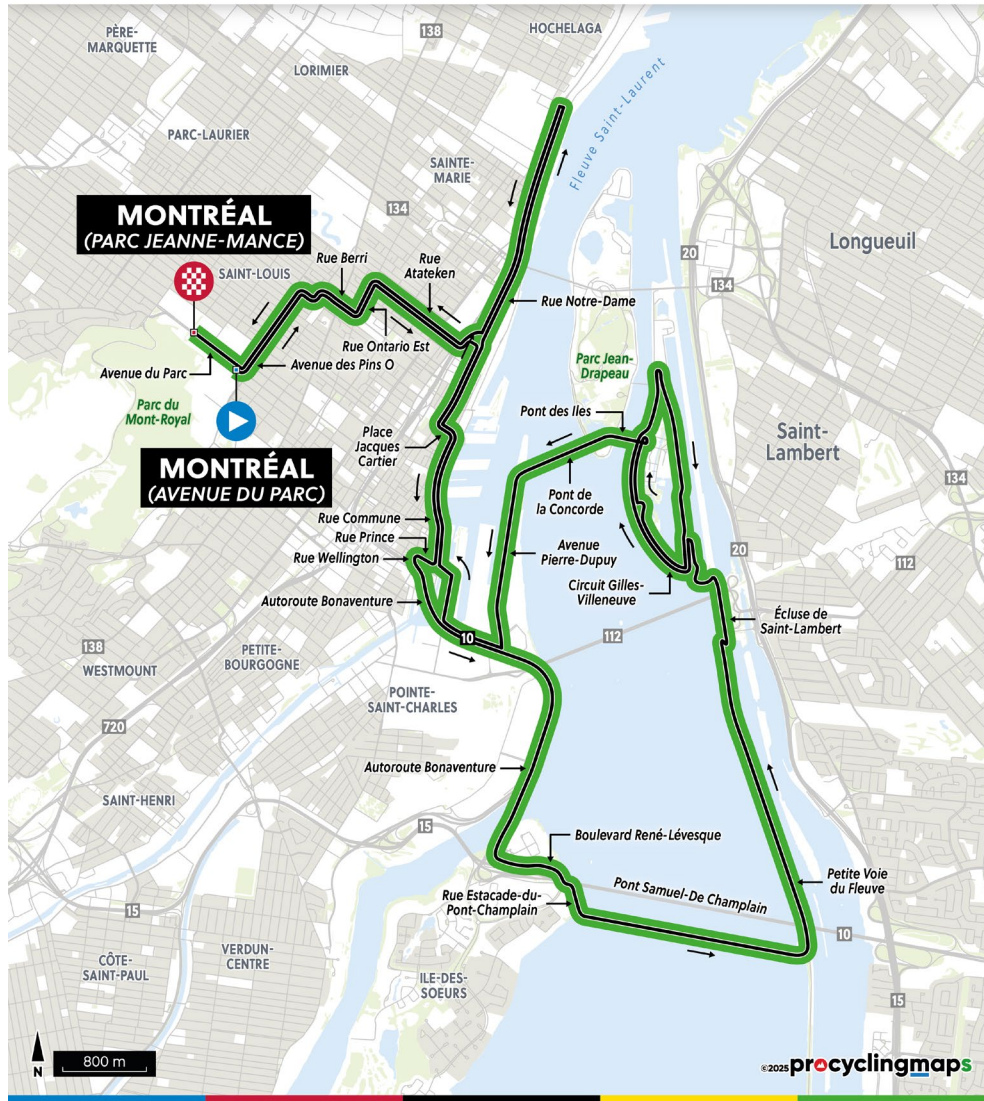
© Eva Blue - Tourisme Montréal

CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL FEMMES ÉLITE
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 39,2 km, 220 m
 Dimanche 20 septembre 2026

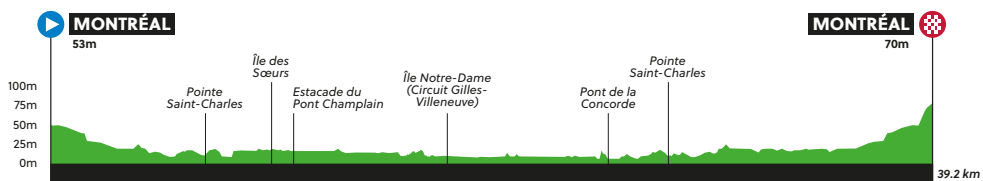
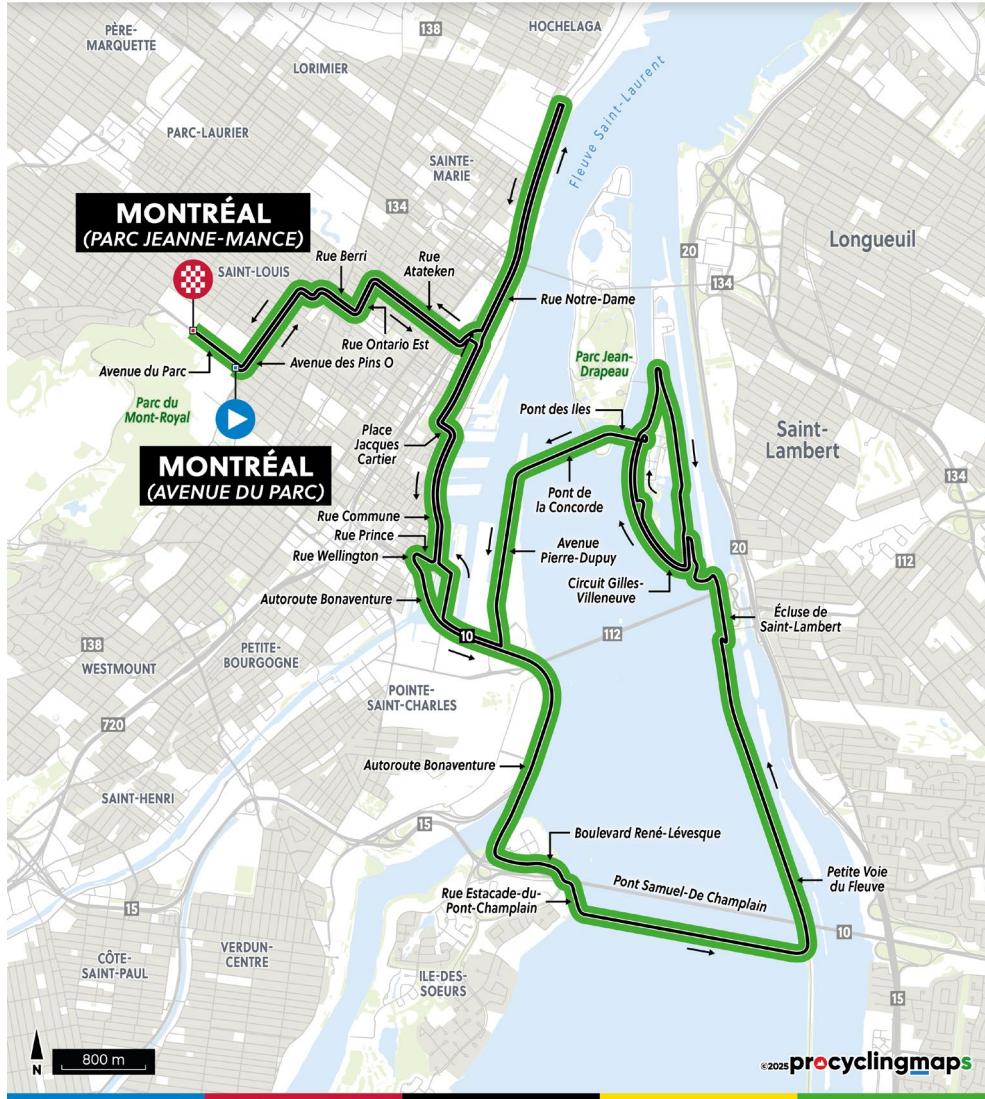


CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL HOMMES ÉLITE
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 39,2 km, 220 m
 Dimanche 20 septembre 2026

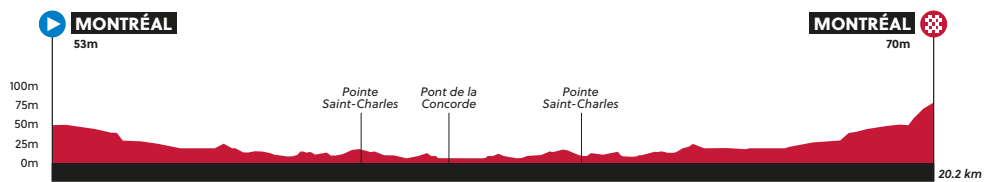


CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL FEMMES U23
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 20,2 km, 145 m
 Lundi 21 septembre 2026

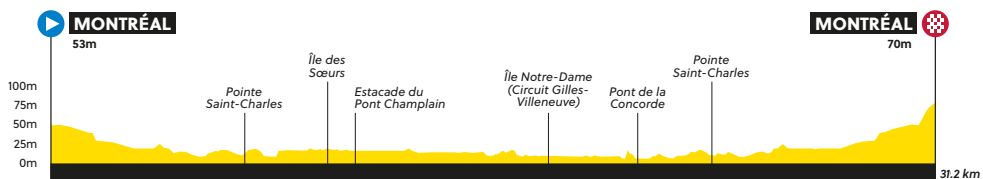


CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



MEN U23 INDIVIDUAL TIME TRIAL
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 31.2km, 197m
 Monday, 21 September 2026

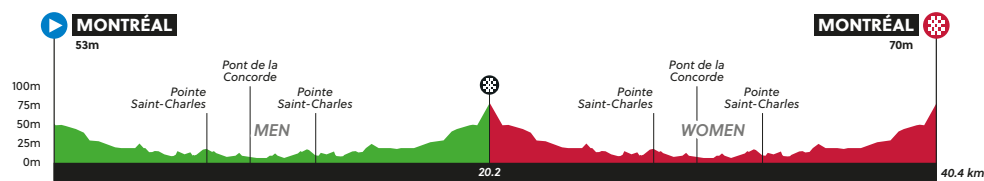


CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPES

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPE RELAIS MIXTE
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 20,2 km, 145 m (Femmes) - 20,2 km, 145 m (Hommes)
 Mardi 22 septembre 2026

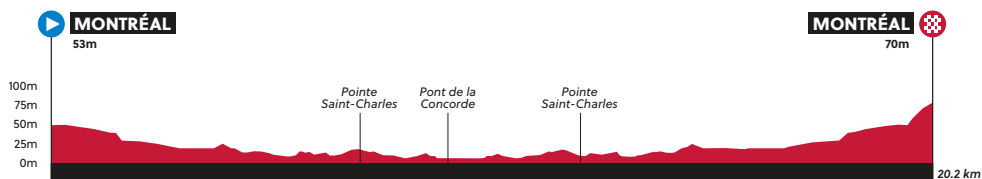


CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL HOMMES JUNIOR
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 20,2 km, 145 m
 Mardi 22 septembre 2026



CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL FEMMES JUNIOR
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 10,7 km, 91 m
 Mardi 22 septembre 2026

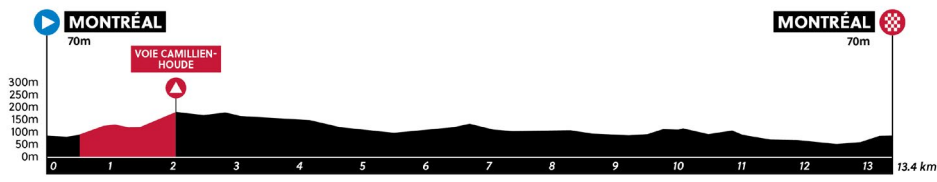


COURSE EN LIGNE

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



CIRCUIT DU MONT-ROYAL MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE) 13,4 km, 269 m

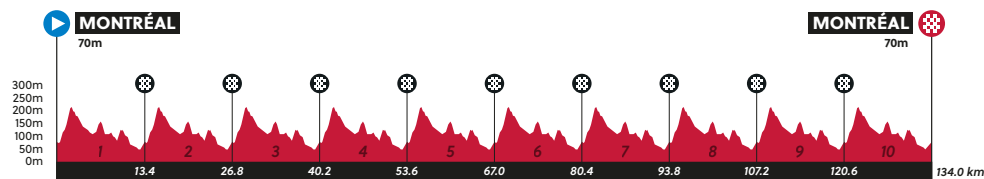


COURSE EN LIGNE

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



COURSE EN LIGNE HOMMES JUNIOR
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 134,0 km, 2 690 m
 Jeudi 24 septembre 2026

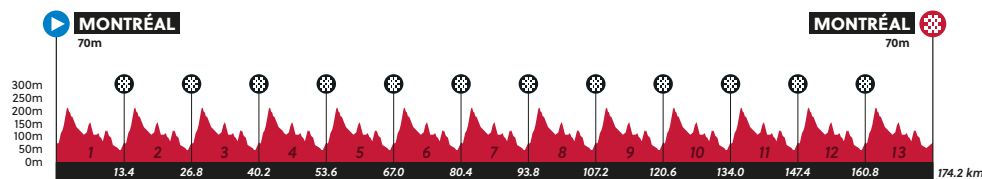


COURSE EN LIGNE

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



COURSE EN LIGNE HOMMES MOINS DE 23 ANS
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 174,2 km, 3 497 m
 Vendredi 25 septembre 2026

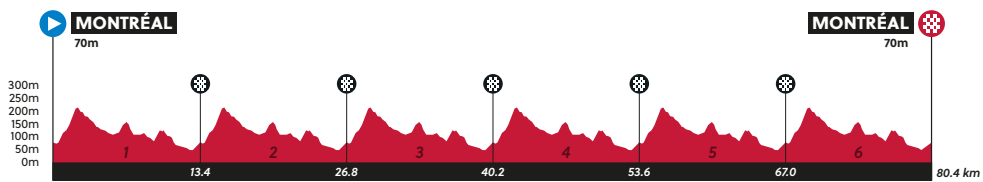


COURSE EN LIGNE

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



COURSE EN LIGNE FEMMES JUNIOR
MONTRÉAL (AVENUE DU PARC) > MONTRÉAL (PARC JEANNE-MANCE)
 80,4 km, 1 614 m
 Vendredi 25 septembre 2026

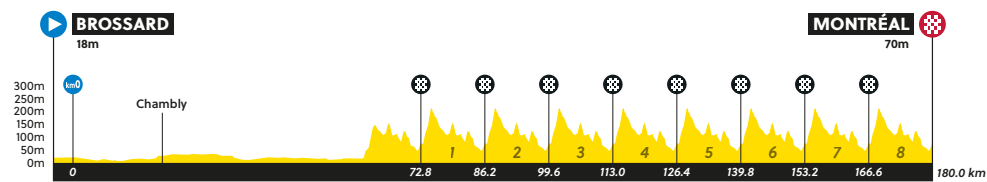
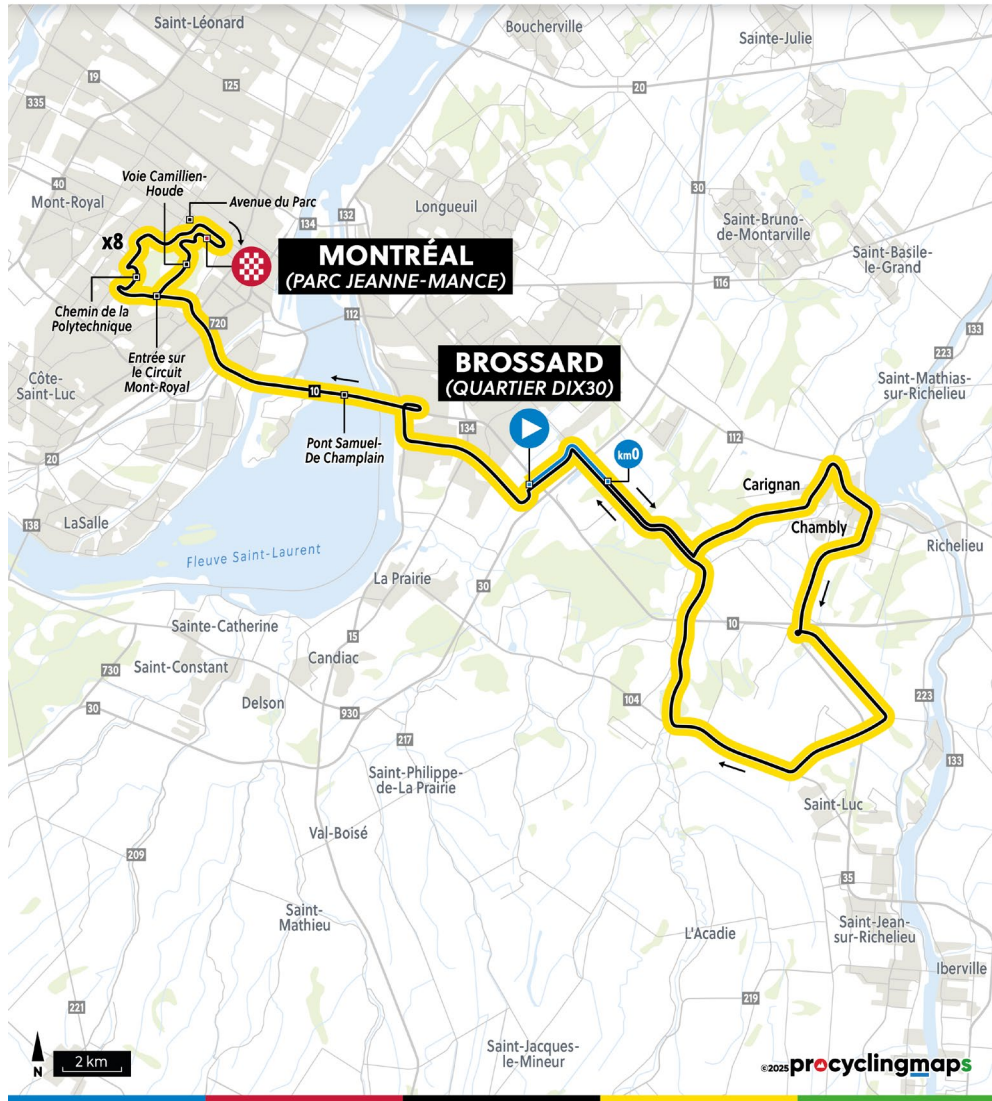


COURSE EN LIGNE

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



COURSE EN LIGNE FEMMES ÉLITE
BROSSARD > MONTRÉAL
 180,4 km, 2 570 m, 8 tours du circuit du Mont-Royal
 Samedi 26 septembre 2026



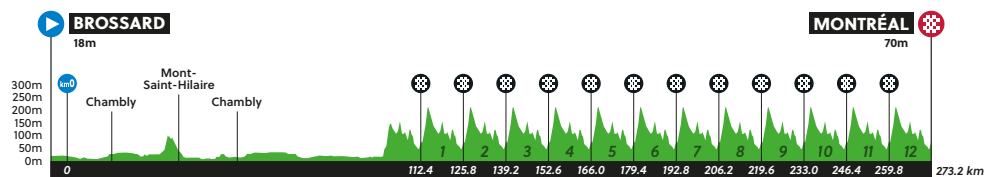
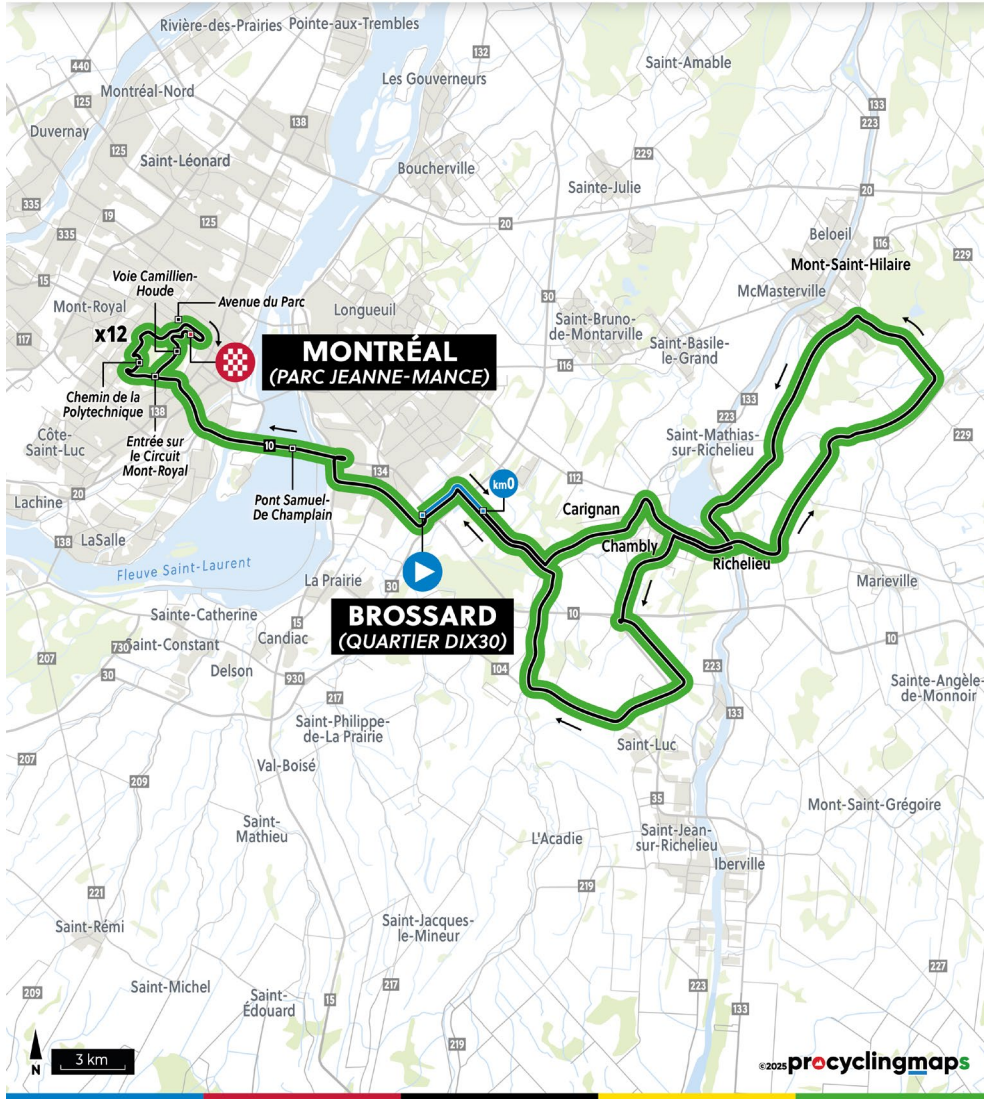
COURSE EN LIGNE

Vous trouverez sur [ce lien](#) les fichiers GPX du parcours :



COURSE EN LIGNE HOMMES ÉLITE

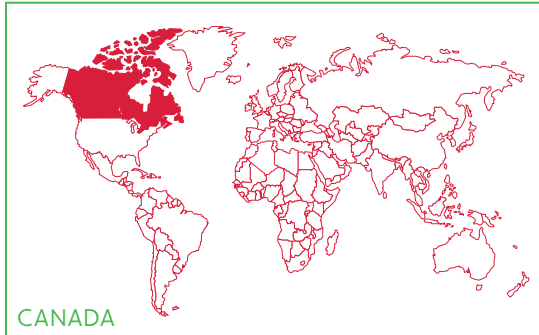
BROSSARD > MONTRÉAL
273,7 km, 3 803 m, 12 tours du circuit du Mont-Royal
Dimanche 27 septembre 2026





© Eva Blue - Tourisme Montréal

COMMENT SE RENDRE À MONTRÉAL, CANADA



EN AVION

Vous serez heureux de constater que YUL Aéroport International Montréal-Trudeau est situé à 20 km seulement du centre-ville. Dès votre descente de l'avion, vous trouverez facilement tous les renseignements et services pour vous rendre au cœur de la métropole : location de voitures, taxi, Uber, limousine ou navette aéroportuaire.

La navette 747 est en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par année. Son trajet, d'une durée de 45 à 60 minutes, selon la circulation, comprend neuf arrêts au centre-ville.



EN TRAIN

Le réseau de VIA Rail relie plusieurs grandes villes à Montréal et c'est sans contredit le choix le plus simple pour atteindre le centre-ville. Offrant jusqu'à 17 départs quotidiens de la Gare centrale, vous aurez un accès au métro Bonaventure, à un taxi, à l'auto-partage, aux autobus, à BIXI et au réseau piétonnier souterrain. Il est aussi possible d'apporter votre vélo sur certains trains de VIA Rail. Si vous venez des États-Unis, montez à bord des trains de la société Amtrak, qui offre des départs quotidiens de plusieurs villes américaines vers le centre-ville de Montréal.



EN VOITURE

Si vous prévoyez voyager en voiture, Montréal est tout aussi facile d'accès, d'où que vous veniez au Canada ou aux États-Unis. L'île de Montréal n'est qu'à 75 kilomètres de la frontière américaine et la ville est desservie par un bon réseau routier. Pour vous rendre au centre-ville, vous emprunterez l'un des ponts (Champlain, Jacques-Cartier ou Victoria), ou le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

Le système métrique étant en vigueur au Canada, les limitations de vitesse sont indiquées en kilomètres/heure et l'essence est vendue au litre. Le virage à droite au feu rouge est interdit dans l'île de Montréal. L'utilisation d'un téléphone cellulaire en main, c'est-à-dire sans dispositif mains libres, est interdite au volant.



EN AUTOBUS

Si vous préférez l'autocar, de nombreux transporteurs américains et canadiens arrivent directement à la Gare d'autocars de Montréal, située au centre-ville et reliée à la station de métro Berri-UQAM.

SE DÉPLACER FACILEMENT À MONTRÉAL

Grâce aux différents modes de transport offerts, il est facile de se déplacer efficacement à Montréal. La plupart des sites touristiques, hôtels, lieux de rencontre et infrastructures sportives se trouvent au centre et à proximité des transports. On peut donc s'y rendre aisément à pied, à vélo ou en transport en commun.

LE SECRET: PLANIFIER SES TRAJETS

Pour profiter pleinement de votre séjour à Montréal, planifiez vos trajets en consultant le [site web de Mobilité Montréal](#). Ce guichet unique fournit non seulement des détails sur les entraves routières et les chantiers en cours, mais aussi, par exemple, des informations sur l'utilisation des systèmes de métro, d'autobus, de train léger ([le REM](#)), d'autopartage et de location de [vélo BIXI](#).

EN TRANSPORT PUBLIC

La [STM](#) (Société de transport de Montréal) est l'agence de transport en commun de la ville, offrant un réseau sûr, propre et fiable. Ses quatre lignes de métro relient le centre-ville à la plupart des attractions de Montréal, des zones commerciales, des quartiers de divertissement, des installations sportives, des principaux sites touristiques, ainsi qu'aux autres réseaux de transports publics, autobus et trains. Le métro fonctionne tous les jours de 5h30 à 1h (jusqu'à 1h30 le samedi). Les intervalles entre les trains sont en moyen de huit minutes et de trois minutes aux heures de pointe. Les autobus de correspondance circulent fréquemment et souvent tard dans la nuit.

À noter pour les visiteurs: l'[autobus 747](#) de la STM, pratique et abordable, effectue de fréquents trajets entre l'aéroport international Montréal-Trudeau (YUL) et le centre-ville, avec plusieurs arrêts dans le secteur du centre-ville. Les transports publics constituent un moyen abordable de se déplacer à Montréal.

Le [Réseau express métropolitain](#) (REM) est un système de train léger reliant la station de Brossard, sur la Rive-Sud, à la Gare Centrale, au cœur du centre-ville de Montréal. En service 20 heures par jour, 7 jours sur 7, le REM est entièrement électrique et automatisé, permettant aux passagers de profiter d'une vue unique à l'avant ou à l'arrière du train, notamment lors de la traversée du pont Samuel-De Champlain, qui offre une vue spectaculaire sur la ligne d'horizon de Montréal.

EN VOITURE

Louer un véhicule est facile à l'[aéroport international Montréal-Trudeau](#) (YUL), situé à environ 30 minutes du centre-ville. Plusieurs grandes agences de location de voitures possèdent un [comptoir à l'aéroport](#), ainsi que des succursales au centre-ville. Il est recommandé de réserver votre véhicule afin de garantir la disponibilité. Un permis de conduire valide est requis et, s'il n'est pas en français ou en anglais, un permis de conduire international est fortement recommandé. Il est également conseillé de se familiariser avec certaines [règles de circulation et conseils pour conduire à Montréal](#).

Le stationnement au centre-ville se fait principalement dans des stationnements publics ou dans les zones avec parcomètres. En dehors du centre-ville, les quartiers résidentiels offrent généralement du stationnement gratuit sur la voie publique, bien que les places soient limitées. Des informations utiles sur les tarifs et l'emplacement des parcomètres sont disponibles sur le [site internet de l'Agence de mobilité durable](#). Vous pouvez aussi télécharger l'[application Mobicité](#) pour payer vos frais à distance.

À VÉLO

Faites l'expérience de Montréal comme un Montréalais en enfourchant un vélo au printemps, en été et à l'automne. Montréal est célèbre pour son réseau de plus de 1000 kilomètres de pistes et de voies cyclables, ce qui la classe parmi les meilleures villes cyclistes en Amérique du Nord, selon l'index Copenhagenize. Son réseau cyclable en constante expansion — qui a inspiré d'autres grandes villes du monde à développer leurs infrastructures, à sensibiliser à la présence des cyclistes et à le faire avec style — permet de découvrir facilement les quartiers, de se rendre aux événements et d'explorer la ville.

Le service de vélopartage BIXI ([application gratuite à télécharger](#)), offre des stations facilement accessibles dans toute la métropole, ainsi que des vélos de grande qualité et des visites guidées, la plaçant comme une référence mondiale. Vous pouvez louer un vélo, utiliser le vôtre ou essayer le système BIXI de Montréal.

Montréal se distingue aussi par sa facilité de déplacement à pied : de nombreux quartiers intéressants et attractions populaires sont situés à distance de marche les uns des autres, ce qui facilite la découverte de la ville à son propre rythme.

À PIED

Que vous vous promeniez dans le Vieux-Port, le Quartier chinois, la Petite Italie ou le Plateau-Mont-Royal, vous serez en bonne compagnie : les Montréalais adorent marcher. Ce mode de transport sûr, sain et économique est l'une des meilleures façons de découvrir les quartiers animés de la ville, de jour comme de nuit. De l'architecture à l'art public en passant par le style des habitants, il y a beaucoup à voir à Montréal ! Lorsque la météo n'est pas favorable, vous pouvez toujours marcher dans le réseau piétonnier souterrain, qui comprend 33 kilomètres de passages, 2000 boutiques, restaurants et services en tout genre. Il relie une quarantaine de salles de spectacle, théâtres et cinémas, sans compter les hôtels, les attractions touristiques et les musées.

TAXIS ET SERVICES DE VOITURAGE

À Montréal, les taxis sont faciles à repérer grâce à leur enseigne lumineuse « TAXI » sur le toit et au numéro d'identification apposé sur la carrosserie. Ils sont nombreux, surtout au centre-ville, à la Gare centrale et à l'arrivée des vols à l'aéroport. On peut appeler l'une des nombreuses compagnies de taxis, héler un taxi dans la rue ou en réserver un via une application. Les tarifs sont réglementés et calculés au compteur. Il est possible de payer en espèce ou par carte, et de nombreux chauffeurs acceptent aussi les paiements par l'intermédiaire d'une application.

Pour les services de voiturage, Uber et Lyft sont des incontournables. Il suffit de télécharger l'application, de créer un compte et d'ajouter un mode de paiement. L'application affiche le prix estimé et le temps d'attente avant la prise en charge. Enfin, pour de courts trajets, [Communauto](#) propose des véhicules en libre-service à prix abordable, ce qui est parfait pour se déplacer en ville.

PROCÉDURE DE VISA

PASSEPORTS

Le gouvernement du Canada demande aux personnes provenant de l'étranger de détenir un passeport valide. Consultez la page [Visiter le Canada](#) pour obtenir les plus récentes informations sur la réglementation en matière de passeports.

Visitez l'[Agence des services frontaliers du Canada](#) pour en savoir plus.

TOUT RESSORTISSANT ÉTRANGER DOIT AVOIR POUR ENTRER AU CANADA, UNE AVE OU UN VISA DÉPENDANT DE SON PAYS D'ORIGINE.

Veillez suivre les étapes ci-dessous pour demander une AVE ou un VISA :

1. Déterminez si vous avez besoin d'une AVE ou d'un visa.

Veillez consulter les liens suivants :

- a. [Vérifier si vous avez besoin d'un VISA ou d'une AVE pour voyager au Canada](#)
- b. [Liste des pays admissibles à une AVE ou nécessitant un VISA](#)

2. Après avoir vérifié si vous avez besoin d'une AVE ou d'un VISA, veuillez faire la demande du document requis. Cela dépend de votre pays d'origine.

- a. [Demande d'AVE](#)

L'AVE est valable pendant 5 ans et coûte 7 \$ CAD

- b. [Demande de VISA](#)

Le visa doit être renouvelé chaque année. Il coûte 100\$ CAD (si des données biométriques sont requises, des frais supplémentaires de 85\$ CAD s'appliquent).

Les délais de traitement pour les demandes de visa varient selon le bureau des visas et la période de l'année. Il est recommandé de faire la demande le plus tôt possible avant la date de départ afin de vous assurer de recevoir votre visa à temps pour le début de l'événement.

[Vérifiez le délai de traitement des demandes de VISA](#)

Depuis 2018, Immigration Canada exige que les citoyens de plusieurs pays fournissent des données biométriques (empreintes digitales) dans le cadre d'une demande de visa, ce qui peut rallonger le délai de traitement de la demande. Pour faciliter les déplacements répétés au Canada, les demandeurs de visa de visiteur ne devront fournir leurs données biométriques qu'une fois tous les dix ans.

[Vérifiez si vous avez besoin de fournir des données biométriques](#)

Si vous avez besoin d'assistance, veuillez contacter: visa@montreal2026.org

LETTRE D'INVITATION – ASSISTANCE POUR LES DEMANDES DE VISA

Pour appuyer votre demande de visa et faciliter votre venue à Montréal 2026, il est possible d'obtenir **une lettre d'invitation officielle**.

Pour l'obtenir, veuillez écrire à: visa@montreal2026.org

Votre demande doit inclure les informations suivantes :

- Dates prévues de séjour au Canada
- Lieu de résidence permanent (adresse complète)
- Copie du passeport du demandeur
- Profession / fonction (ex. : coureur, entraîneur, mécanicien, journaliste, photographe, etc.)

VÉHICULES ALLOUÉS AUX FÉDÉRATIONS NATIONALES

Un nombre limité de voitures d'équipe sera fourni aux Fédérations Nationales sur la même base que lors des précédents Championnats du Monde Route UCI. Ces voitures seront attribuées aux Fédérations Nationales les mieux classées, en fonction du nombre de coureurs composant leur délégation. Les informations sur les conditions d'allocation de ces véhicules aux Fédérations Nationales, le lieu de collecte des véhicules et la caution seront détaillées dans le Guide Technique des Championnats du Monde Route UCI 2026 qui sera publié à la mi-juillet.

Tous les conducteurs représentant les Fédérations Nationales dans l'échelon course des Championnats du Monde Route UCI doivent être titulaires d'une Licence UCI délivrée par une Fédération Nationale et sont tenus de respecter les Règlements UCI ainsi que les Directives de circulation des véhicules à l'échelon course. La Licence UCI doit inclure une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels ou corporels causés à des tiers, valable dans tous les pays où le titulaire de la licence est susceptible d'exercer ses fonctions.

Les conducteurs doivent avoir une connaissance approfondie des courses cyclistes et de leurs réglementations, ainsi qu'une expérience et une capacité à anticiper un grand nombre de situations de course. Il est de la responsabilité de la Fédération Nationale de s'assurer que leurs conducteurs disposent de l'expérience requise pour conduire à l'échelon course des Championnats du Monde Route UCI.

Les conducteurs restent cependant responsables de leur conduite; en cas de non-respect des réglementations, ils s'exposent à d'importantes sanctions financières ainsi qu'à la suspension de leur Licence UCI (en tant que conducteur et pour toute autre fonction qu'ils pourraient occuper). Les sanctions relatives à la conduite dans l'échelon course sont définies par les Articles 2.2.038 et suivants des Règlements UCI.



© Tourisme Montérégie

FRÉQUENCES RADIOS

Toutes fréquences radios utilisées lors des Championnats du Monde Route UCI 2026 à Montréal doivent faire l'objet d'une autorisation d'Industrie Canada. Tous les titulaires de licence (y compris ceux provenant de l'étranger) doivent opérer conformément au [Tableau canadien d'attribution des bandes de fréquences](#) lorsqu'ils sont au Canada. Pour la majorité des usagers, cela signifie que les communications radio mobiles doivent se faire dans la bande 450-470 MHz ou 138-174 MHz.

Il est de votre responsabilité de faire la demande et une utilisation de fréquences sans autorisation est passible de sanction.

Veuillez compléter le formulaire disponible [ici](#), ou en [Annexe](#) et le faire parvenir à : radiocoord@ised-isde.gc.ca

En cas de questions, veuillez contacter : info@montreal2026.org



© Tourisme Montérégie

DOUANES ET LOGISTIQUES

IMPORTATION TEMPORAIRE DE MATÉRIEL AU CANADA

Toutes les importations temporaires d'équipement au Canada doivent être déclarées à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Pour plus d'informations, veuillez consulter le document [D8-1-1 de l'ASFC, Règlement sur l'importation temporaire \(numéro tarifaire 9993.00.00\)](#).

Cette démarche se fait par le biais du [portail CARM](#) (Customs Assessment and Revenue Management).

TRANSPORT DU MATÉRIEL: RÈGLES SELON LE TYPE D'ENVOI

Une distinction importante s'applique:

- **Matériel voyageant avec une personne** (ex. 1 ou 2 vélos): aucune déclaration CARM requise (à confirmer selon le cas).
- **Envoi collectif ou volumineux** (batch d'équipe, matériel logistique, technique, etc.): une déclaration via le CARM est obligatoire.

RECOURS À UN COURTIER EN DOUANE

Nous recommandons fortement de faire appel à un **courtier en douane** pour faciliter l'entrée temporaire de matériel au Canada.

Un courtier pourra notamment:

- gérer la communication avec l'ASFC;
- préparer et soumettre les déclarations nécessaires;
- s'assurer que le matériel est dédouané correctement à l'arrivée;
- organiser le retour du matériel à la fin de l'événement.

Pour toute assistance, veuillez contacter cargo@montreal2026.org.

Le comité d'organisation local pourra vous recommander des courtiers en douane et des transitaires pour vous aider dans le dédouanement ou l'expédition de votre équipement.

À NOTER

- Les délais de traitement peuvent varier selon la nature de l'envoi et la période de l'année.
- Il est recommandé de débiter la planification de l'expédition de matériel **au moins 8 à 12 semaines à l'avance**.

DOCTEURS D'ÉQUIPE

ASSURANCE MÉDICALE

Tous les membres des Fédérations Nationales, y compris le personnel, les athlètes et les délégués, doivent s'assurer qu'ils disposent d'une ou de plusieurs assurance(s) appropriée(s) couvrant la maladie et les blessures corporelles avant de voyager pour l'événement. L'UCI et le Comité d'Organisation ne fournissent aucune couverture d'assurance pour la participation à l'événement.

En cas de nécessité de soins médicaux dans un centre de santé ou un hôpital, que ce soit à la suite d'un incident en course ou non, un certificat d'assurance et/ou un acompte peuvent être requis*. Si un membre du personnel, un athlète ou un délégué ne fournit pas de couverture d'assurance adéquate, le coût du traitement sera facturé à la Fédération Nationale concernée. Si nécessaire afin de garantir que le traitement requis soit fourni, l'UCI se réserve le droit de payer le traitement et d'en exiger le remboursement auprès de la Fédération Nationale. L'UCI peut également refuser la participation des athlètes et/ou des membres du personnel qui ne disposent pas d'une assurance adéquate.

Afin de garantir une couverture appropriée, votre ou vos assurance(s) couvrant les blessures corporelles et la maladie doivent :

- Prendre effet dès que vous quittez votre pays ou lieu de résidence.
- Être reconnue(s) par les principaux hôpitaux de référence à Montréal (liste dans la section Informations générales).
- Couvrir les traitements médicaux au Canada.
- Inclure l'évacuation médicale et le traitement au Canada.
- Couvrir le rapatriement vers votre pays ou lieu de résidence.

Pour les personnes ayant besoin d'une couverture supplémentaire, des fournisseurs d'assurance voyage internationale ou des fournisseurs canadiens d'assurance santé privée proposent des formules incluant les traitements médicaux au Canada, l'évacuation médicale et les soins en Amérique du Nord, ainsi que le rapatriement vers le pays ou le lieu de résidence.

*Veuillez noter que le Canada dispose d'un système de santé public pour les résidents, mais les services médicaux pour les non-résidents, y compris les soins d'urgence, sont extrêmement coûteux et doivent être couverts par une assurance privée.



© Tourisme Montérégie

PRATIQUE MÉDICALE TEMPORAIRE AU CANADA

Cadre d'intervention

Les médecins accompagnant les Fédérations nationales dans le cadre de l'événement sont autorisés à prodiguer des soins médicaux **exclusivement aux membres de leur propre délégation** (athlètes et personnel d'équipe).

L'ensemble des soins médicaux officiels de l'événement est assuré par le Comité organisateur local, par l'entremise d'un dispositif médical complet, incluant médecins, paramédics, infirmières et ressources d'intervention d'urgence. Ce dispositif médical est disponible en tout temps, durant les entraînements, les compétitions et l'ensemble des activités officielles.

En cas d'urgence, de soins hospitaliers, d'investigations spécialisées ou de prise en charge avancée, les patients seront pris en charge ou orientés par les services médicaux officiels de l'événement, lesquels disposent d'un accès direct aux hôpitaux et aux ressources d'urgence locales.

Les médecins et autres professionnels de la santé accompagnant les athlètes peuvent en tout temps se référer à l'équipe médicale locale pour du soutien clinique, une évaluation, une escalade de soins ou une coordination avec le réseau de santé local. Les médecins d'équipe sont invités à collaborer étroitement avec la structure médicale locale en tout temps afin d'assurer la sécurité, la continuité et la qualité des soins.

Cadre réglementaire

Au Canada, l'exercice de la médecine relève de la compétence provinciale. Au Québec, cette pratique est encadrée par le **Collège des médecins du Québec (CMQ)**.

Dans le contexte d'événements sportifs internationaux, les médecins accompagnant leurs athlètes et offrant des soins **strictement limités à leur délégation** sont généralement considérés comme exerçant un **rôle médical d'accompagnement et de soutien**, sans constituer une pratique médicale autonome au sein du système de santé québécois.

Dans ce cadre :

- Un permis d'exercice québécois n'est **pas requis**, à condition que
 - les actes médicaux soient limités aux membres de la délégation du médecin,
 - aucune rémunération ne soit versée par une entité québécoise,
 - aucun soin ne soit prodigué au public ou à des personnes extérieures à leur propre délégation.
- Les médecins d'équipe doivent :
 - Détenir un permis d'exercice valide dans leur pays d'origine
 - Être couverts par une assurance de responsabilité professionnelle applicable au Canada
 - S'assurer que leur couverture inclut les activités de médecine sportive à l'étranger

Le Comité organisateur et l'UCI n'offrent aucune couverture de responsabilité professionnelle aux médecins d'équipe.

FOURNITURES MÉDICALES/DE SANTÉ

IMPORTANT: Il est de votre responsabilité de respecter les lois canadiennes régissant le transport et l'usage de médicaments.

Afin d'importer des médicaments dans le cadre des Championnats du Monde Route UCI 2026 à Montréal, il est important de suivre la procédure décrite ci-dessous. Cette procédure doit se faire bien en avance de l'événement soit au minimum 2 mois avant votre arrivée au Canada.

1. Le médecin de votre équipe doit faire une demande par courriel (hpbcp-pcpsf@hc-sc.gc.ca). Lors de votre demande, il faut mentionner si vous désirez les documents en français ou en anglais.
2. L'Unité de la conformité des produits de santé à la frontière vous répondra et vous transmettra les formulaires à remplir. Il est primordial de bien suivre les instructions lorsque vous complétez la demande.
3. Renvoyer les formulaires complétés à la même adresse [courriel](#). L'Unité vous répondra, attribuera un numéro de suivi à la demande, étudiera la demande et vous avisera de la décision. Advenant une décision positive, elle communiquera avec le poste frontalier concerné.

Pour toutes questions concernant cette procédure, vous pouvez communiquer avec l'Unité directement par [courriel](#).

Lors de l'expédition ou le transport, le produit doit suivre l'une des conditions suivantes :

- être dans l'emballage de l'hôpital ou de la pharmacie qui l'a délivré;
- être dans l'emballage original;
- porter l'étiquette originale qui indique clairement le nom du produit et le contenu.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour plus de renseignements sur la classification d'un produit afin de déterminer son exigence réglementaire, veuillez consulter les bases de données suivantes :

- [Recherche de produits pharmaceutiques en ligne](#)
- [Registre des médicaments et des produits de santé](#)
- [Base de données d'ingrédients de produits de santé naturels](#)
- [Base de données des produits de santé naturels homologués](#)
- [Loi réglementant certaines drogues et autres substances](#)

À titre de référence, vous pouvez consulter [cette page web](#) qui mentionne plusieurs informations importantes. Les informations mentionnées dans cette page sont valides, même s'il s'agit de la page d'un événement qui a déjà eu lieu. Veuillez ignorer toute coordonnée de contact présente sur la page web - celles-ci ne sont plus valides.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer directement avec l'Unité de la conformité des produits de santé à la frontière par courriel à l'adresse suivante : hpbcp-pcpsf@hc-sc.gc.ca

HÉBERGEMENT

HÔTEL OFFICIEL DE L'UCI

MONTRÉAL MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN

1050, rue de la Gauchetière Ouest,
Montréal, Québec, Canada, H3B 4C9
Tel: (514) 878-9000 - Fax: (514) 878-6777

[Downtown Montréal Hotels](#) | [Old Montréal Hotels](#) | [Marriott](#)



© Arcpixel - Tourisme Montréal

HÉBERGEMENT DES FÉDÉRATIONS NATIONALES

Les Fédérations Nationales bénéficieront d'un accompagnement personnalisé de la part de l'agence partenaire du Comité Local d'Organisation (LOC) en charge de l'hébergement, ATPI, qui les assistera dans leur préparation en vue de leur participation aux Championnats du Monde Route UCI 2026.

Pour planifier votre séjour, consultez la section [Planifiez votre séjour sur le site internet de Montréal 2026](#), où vous trouverez les **offres d'hébergement officielles**.

Il est recommandé de réserver dès que possible afin de profiter des meilleurs tarifs. Les prix augmenteront le 28 février 2026.

Pour toute demande ou réservation, veuillez contacter l'agence partenaire du LOC, ATPI: montreal2026@atpi.com.

ATPI peut également vous aider à réserver des transports terrestres ainsi que des billets d'avion à un tarif préférentiel grâce à un code promotionnel exclusif.

HÉBERGEMENT DES MÉDIAS

Le LOC recommande l'[Hôtel Centre Sheraton Montréal](#) pour les médias. Vivez l'énergie incomparable de Montréal lors de votre séjour à l'Hôtel Centre Sheraton Montréal. Entièrement rénové et situé en plein cœur du centre-ville, l'hôtel est à proximité des principaux attraits de Montréal et à moins de 3 km du départ et de l'arrivée des courses.

Des navettes médias seront disponibles à proximité de l'hôtel Sheraton pour faciliter vos déplacements.

- [Centre Sheraton Montréal](#)
- [Autres options](#)

RÉSERVATION ET CODE MÉDIAS

Pour être inclus dans notre liste médias et recevoir les invitations officielles, merci d'indiquer le code « **MEDIAUCI2026** » dans la section « Demandes spéciales » lors de votre réservation.

Il est recommandé de réserver **dès que possible** afin de profiter des meilleurs tarifs. Les prix augmenteront le 28 février 2026.

Si vous avez besoin d'aide pour votre réservation d'hôtel, veuillez contacter : montreal2026@atpi.com.

ATPI peut également vous aider à réserver des transports terrestres ainsi que des billets d'avion à un tarif préférentiel grâce à un code promotionnel exclusif.

Veuillez noter que l'inscription à l'accréditation médias ouvrira le 8 juin 2026 via ce lien : <https://uci.getyourevent.online/>.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les accréditations dans la section dédiée ci-dessous.



© Eva Blue - Tourisme Montréal

RÉUNIONS OFFICIELLES

Les réunions suivantes se dérouleront pendant les Championnats du Monde Route UCI 2026 :

CONGRÈS UCI

Mercredi 23 septembre 2026
9h00 – 18h00

Centre Sheraton Montréal Hôtel

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLISME UCI 2027 – HAUTE-SAVOIE, FRANCE PRÉSENTATION OFFICIELLE

Vendredi 25 septembre 2026
Horaire à confirmer

DÎNER DE GALA

Samedi 26 septembre 2026

Horaire à confirmer

Montréal Marriott Château
Champlain

CONFÉRENCE JUNIOR/SÉMINAIRE POUR LES FÉDÉRATIONS NATIONALES

*Veillez noter que ces réunions n'au-
ront pas lieu lors des Championnats
du Monde Route UCI 2026.*



© JF Savaria - Tourisme Montréal

LOUNGE VIP UCI

Le Lounge VIP de UCI est un espace de rencontre idéal pour la famille du cyclisme mondial, réunissant les dirigeants de l'UCI et des Fédérations Nationales, les équipes et organisateurs d'épreuve sur route, ainsi que les sponsors de l'UCI. Situé à proximité de la ligne d'arrivée à Montréal, le Lounge VIP UCI sera ouvert chaque jour de compétition aux horaires suivants :












DATE	HORAIRE
Dimanche 20 Septembre	8h30-16h00
Lundi 21 Septembre	8h30-15h30
Mardi 22 Septembre	8h00-17h15
Mercredi 23 Septembre	Closed/Fermé
Jeudi 24 Septembre	8h30-17h45
Vendredi 25 Septembre	8h30-17h30
Samedi 26 Septembre	8h30-15h30
Dimanche 27 Septembre	8h45-17h00



© Eva Blue - Tourisme Montréal

OFFICIELS UCI

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

	Jurgen DERYCKERE (BEL)	Président du Collège des Commissaire
	Josée BEDARD (CAN)	Membre du Collège des Commissaires
	Catherine GASTOU (FRA)	Membre du Collège des Commissaires
	Nuthapong LOHITNAVY (THA)	Membre du Collège des Commissaires
	Chiara LOVAT (ITA)	Membre du Collège des Commissaires
	Juan MARTIN SANZ (ESP)	Membre du Collège des Commissaires
	Dorothy ABBOTT (USA)	Membre du Collège des Commissaires
	Francesca MANNORI (ITA)	Commissaire Support/TV
	Zachary PRENDERGAST (NZL)	Commissaire technique
	Pierre CURCHOD (SUI)	Commissaire technique
	Gary MCILROY (IRL)	Opérateur GPS de sécurité

ENREGISTREMENT POUR LES FÉDÉRATIONS NATIONALES

L'enregistrement des coureurs en ligne débutera le **1^{er} août 2026 à 12h00 (CET)** sur le site internet suivant: [UCI DataRide](#) (enregistrement des coureurs et des directeurs sportifs). Si les Fédérations Nationales n'ont pas encore d'identifiants, merci de demander un accès en remplissant le formulaire suivant: [Access Request UCI Regonline](#).

Dans tous les cas, l'UCI doit recevoir les inscriptions en ligne dans le délai précisé **par l'Article 9.2.004 du Règlement UCI**.

Toutes les inscriptions (Hommes Elite, Femmes Elite, Hommes Moins de 23 ans, Femmes Moins de 23 ans, Hommes Juniors, Femmes Juniors – CLM INDIVIDUEL ET COURSE EN LIGNE) doivent être envoyées avant le **11 septembre 2026 à 12h00 (CET)**. Passé ce délai, aucune inscriptions ne sera acceptée.

Les coureurs et les directeurs sportifs s'inscrivant sur [UCI DataRide](#) seront automatiquement enregistrés dans le système d'accréditation après approbation de leur inscription.

Tout autre membre du personnel et de la délégation doit s'inscrire pour obtenir une accréditation via: <https://uci.getyourevent.online/> à partir du 1^{er} août 2026. Veuillez consulter la section ci-dessous concernant les Accréditations.

ACCRÉDITATIONS

Les médias/TV/Radio, les Fédérations Nationales, le Comité d'Organisation, les futurs organisateurs des Championnats du Monde UCI, les Équipes UCI et les sponsors de l'UCI peuvent demander une accréditation directement en ligne, via la plateforme dédiée: (<http://uci.getyourevent.online/>)

ÉCHÉANCES

MEDIA/TV/RADIO/AUTRES

Date d'ouverture: 8 juin 2026 12h00 (CET)
Date de clôture: 13 septembre 2026 12h00 (CET)

Pour toute question relative aux accréditations des médias sur la plateforme de l'UCI, veuillez contacter communication@uci.ch.

FÉDÉRATIONS NATIONALES

Date d'ouverture: 1 août 2026 12h00 (CET)
Date de clôture pour les membres de la délégation et du staff: 11 septembre 2026 12h00 (CET)



© Jfsavaria - Tourisme Montréal

CENTRE D'ACCRÉDITATION ET BUREAU PARC AUTOMOBILE

Le Centre d'accréditation et le **Bureau du parc automobile** seront situés à proximité de la permanence de l'UCI. L'emplacement exact sera indiqué dans le Guide Technique des Championnats du Monde Route UCI 2026.

HEURES D'OUVERTURE

DATE	CENTRE D'ACCRÉDITATION	BUREAU PARC AUTOMOBILE
Mercredi 16 septembre 2026	Fermé	Heures à confirmer début 2026
Jeudi 17 septembre 2026*	15h00-19h00	Heures à confirmer début 2026
Vendredi 18 septembre 2026	9h00-19h00	Heures à confirmer début 2026
Samedi 19 septembre 2026	9h00-18h00	Heures à confirmer début 2026
Dimanche 20 septembre 2026	9h00-17h00	Heures à confirmer début 2026
Lundi 21 septembre 2026	9h00-18h00	Heures à confirmer début 2026
Mardi 22 septembre 2026	9h00-17h00	Heures à confirmer début 2026
Mercredi 23 septembre 2026	10h00-18h00	Heures à confirmer début 2026
Jeudi 24 septembre 2026	9h00-17h00	Heures à confirmer début 2026
Vendredi 25 septembre 2026	9h00-17h00	Heures à confirmer début 2026
Samedi 26 septembre 2026	9h00-17h00	Heures à confirmer début 2026
Dimanche 27 septembre 2026	8h00-10h00	Heures à confirmer début 2026
Lundi 28 septembre 2026	Fermé	Heures à confirmer début 2026

*Accréditations du LOC uniquement



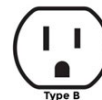
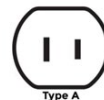
© Alexandre Choquette - Tourisme Montréal

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Population** : environ 4,3 millions d'habitants (région de Montréal)
- **Fuseau horaire** : Heure de l'Est (HNE / UTC-05h00)
- **Langues officielles** : français & anglais
- **Monnaie** : Dollar canadien (CAD). Taux de change sujets à fluctuations.

Électricité & prises

Le réseau électrique est en 230 V AC / 60 Hz.
Les prises sont de type A et B (deux ou trois broches plates).
Un adaptateur peut être nécessaire pour certains équipements.



Climat

En septembre, Montréal bénéficie d'un climat agréable :

- Températures moyennes : entre 12 °C et 21 °C
- Journées souvent claires et confortables.
- Il est conseillé de prévoir une couche légère et une veste pour les soirées plus fraîches.

Connectivité

Montréal dispose d'un excellent réseau de téléphonie mobile, 4G/5G, et d'une vaste couverture Internet. Les cartes SIM sont facilement accessibles dans les commerces spécialisés et boutiques.

La ville est bien équipée pour la couverture médiatique et la diffusion de contenus.

Sécurité

Montréal est une métropole généralement sûre. Il est néanmoins recommandé de :

- Vérifier les consignes de voyage de votre pays ;
- Garder vos effets personnels à portée ;
- Être attentif lors de l'utilisation de transports publics ou de zones touristiques très fréquentées.

Pour toute situation urgente, composer le 911 permet d'être mis en contact avec les services appropriés (pompier, urgence, police).

Plus d'informations :

Pour les voyageurs au Canada :

<https://www.canada.ca/fr.html>

Plus d'information sur la ville de Montréal :

<https://www.mtl.org/fr/la-ville/info-touristique/information-pratique>

Plus d'informations sur les Championnats du Monde Route UCI 2026 à Montréal :

<https://www.montreal2026.org/>

Liens utiles à prendre en compte :

<https://www.bonjourquebec.com/fr-fr>

<https://www.tourisme-monteregie.qc.ca/>

CONTACTS

UCI

L'UCI est à votre disposition pour toute information complémentaire.
Veuillez adresser vos questions et demandes à :

Peter VAN DEN ABEELE

Directeur des Sports de l'UCI

Kevin BENJAMIN

Manager Jeux Olympiques et Événements Majeurs

Sam GREMINGER

Assistant Jeux Olympiques et Événements Majeurs

Courriel: ruc@uci.ch

Tel: +41 24 468 58 11 | Fax: +41 24 468 58 12 | www.uci.org

COMITÉ D'ORGANISATION

MONTRÉAL 2026

Adresse des bureaux:

615, Rue le Breton
Longueuil, (Québec) J4G 1R9
Canada

Courriel: info@montreal2026.org

Site internet officiel: www.montreal2026.org/fr/



CHAMPIONNATS DU MONDE
ROUTE 2026

MONTRÉAL
CANADA



PARTENAIRES PRINCIPAUX



PARTENAIRES HÔTES



PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



ENSEMBLE
VERS LA  GLOIRE

DU 20 AU 27
SEPTEMBRE

MONTRÉAL
20  26



MONTREAL2026.ORG



Licence holder (invoicing address) / Titulaire de licence (adresse de facturation)

Administrative information / Information administrative

Name of applicant / Nom du requérant (legal name) / (nom légal)			
Team name / Nom de l'équipe			
Address / Adresse			
Province or State / Province ou État		City / Ville	
Postal or zip code / Code postal ou zip		Country / Pays	
Contact name / Nom du contact		Phone / Téléphone	
Email / Courriel			

Events during the year / Événements durant l'année

	Event name / Nom de l'événement	Location / Emplacement	Serie / Série	Date
1				
2				
3				
4				
5				

Radio equipment technical information / Information technique pour les équipements radio

Technical contact / Contact technique		Phone / Téléphone	
Email / Courriel			
Company (if different) / Entreprise (si différente)			
	System / Système 1	System / Système 2	System / Système 3
Number of fixed or base stations / Nombre de stations fixes ou de bases			
Number of mobile and handheld units / Nombre de stations mobiles et portatives			
System type / Type de système (Simplex / Duplex / Tx or Rx only) (Simplex / Duplex / Tx ou Rx seulement)			
Radio frequency range / Gamme de fréquence du radio (ex. : 450 – 470 MHz)			
Number of desired frequency / Nombre de fréquences désirées			
Preferred frequencies (optional) / Fréquences à privilégier (optionnel)			
Power / Puissance			
Emission bandwidth / Largeur de bande d'émission			
Radio model / Modèle de radio (ex. : Motorola DTR550)			
Comments / Commentaires			

Return to the **Spectrum Management** by email at radiooord@ISED-ISC.gc.ca or by FAX at (514) 283-5157
Retourner à la **Gestion du spectre** par courriel à radiooord@ISED-ISC.gc.ca ou par télécopieur au (514) 283-5157



Comment remplir le *Formulaire d'information technique d'ISDE*

PAGE 1 - Information administrative

Titulaire de licence (adresse de facturation)

Name of applicant / Nom du requérant (legal name) / (nom légal)			
Team name / Nom de l'équipe			
Address / Adresse			
Province or State / Province ou État		City / Ville	
Postal or zip code / Code postal ou zip		Country / Pays	
Contact name / Nom du contact		Phone / Téléphone	
Email / Courriel			

Dans cette section, les informations administratives du titulaire de licence (requérant) sont demandées :

- Nom du requérant (nom légal)**
 Dans le cas d'une personne physique (particulier), il s'agit du nom donné à la naissance (par exemple, le même nom qui apparaît sur votre permis de conduire). Dans le cas d'une personne morale (société), il s'agit du nom légal de votre entreprise. La dénomination peut être en toutes lettres ou numérique (par exemple, Société Radio-Canada, 123456 Canada inc. ou 1234-5678 Québec inc.).
- Nom de l'équipe**
 Le nom de l'équipe qui utilisera le système radio demandé.
- Adresse, province ou état, code postal ou zip, ville et pays**
 L'adresse de facturation du requérant.
- Nom du contact, téléphone et courriel**
 Les informations de la personne à contacter en cas de questionnement en lien avec la demande de licence. Dans le cas d'une personne physique (particulier), le contact peut être le même que le requérant. La licence radio ainsi que les correspondances futures seront envoyées à cette adresse courriel.

PAGE 1 - Information administrative (suite)

Événements durant l'année

	Event name / Nom de l'événement	Location / Emplacement	Serie / Série	Date
1				
2				
3				
4				
5				

Dans cette section, veuillez vous baser sur le calendrier des courses de votre série pour indiquer les villes Canadiennes dans lesquelles votre équipe va courir. Les fréquences qui seront autorisées pourront être utilisées uniquement aux emplacements spécifiés.

PAGE 2 - Information technique pour les équipements radio

Technical contact / Contact technique			
Email / Courriel	EXAMPLE / EXEMPLE	Phone / Téléphone	
Company (if different) / Entreprise (si différente)			

Dans cette section, les informations du personnel technique qui sera responsable d'assurer la programmation des appareils radio sont demandés. Il peut s'agir de la personne qui va programmer les appareils radio directement ou qui va les faire programmer par un fournisseur de service. De plus, cette personne sera contactée en priorité pour toute question spécifique concernant les paramètres techniques de la demande de licence.

PAGE 2 - Information technique pour les équipements radio (suite)

	System / Système 1	System / Système 2	System / Système 3	System / Système 4
Number of fixed or base stations / Nombre de stations fixes ou de bases				
Number of mobile and handheld units / Nombre de stations mobiles et portatives				
System type / Type de système (Simplex / Duplex / Tx or Rx only) (Simplex / Duplex / Tx ou Rx seulement)				
Radio frequency range / Gamme de fréquence du radio (ex. : 450 – 470 MHz)				
Number of desired frequency / Nombre de fréquences désirées				
Preferred frequencies (optional) / Fréquences à privilégier (optionnel)				
Power / Puissance				
Emission bandwidth / Largeur de bande d'émission				
Radio model / Modèle de radio (ex. : Motorola DTR550)				
Comments / Commentaires				

Dans cette section, les informations techniques des systèmes radio qui seront exploités :

- Nombre de stations fixes ou de bases**
 Une station fixe ou une base est une station installée dans un local aménagé normalement connecté à une antenne extérieure qui ne sera pas déplacé pendant son exploitation (par exemple, un répéteur).
- Nombre de stations mobiles et portatives**
 Une station mobile ou portative est une station installée à bord d'un véhicule ou portée par une individu. La station mobile est souvent fixée au véhicule tout au long de son opération alors que la station portative, de petite taille et semblable à un walkie-talkie, peut être partagée entre plusieurs personnes.



- **Type de système** (*Simplex / Duplex / Tx ou Rx seulement*)
 - **Simplex** - Système utilisant une seule fréquence pour établir une communication entre les appareils radio. Les appareils radios parlent directement l'un à l'autre, à tour de rôle.
 - **Duplex** - Il s'agit du type de système dans lequel deux fréquences sont assignées aux appareils radio, ce qui nécessite généralement l'utilisation d'un répéteur (station fixe) pour communiquer.
 - **TX ou RX seulement** - Pour ce type de système, les informations sont envoyées à partir d'une station émettrice ou reçues sur un poste (par exemple, un système de pagettes ou de télémétrie).

- **Gamme de fréquences du radio**

Il s'agit de la plage de fréquence dans laquelle votre appareil fonctionne. La fréquence assignée sera sélectionnée dans la plage spécifiée (par exemple, un appareil radio UHF fonctionnera entre 450 et 470 MHz au Canada). Cette information se trouve sur la fiche technique de votre appareil. Si vous ne trouvez pas cette information, cette case peut rester vide si vous spécifiez le modèle de radio (plus bas).

- **Nombre de fréquences désirées**

Le nombre de fréquences peut varier en fonction du nombre de véhicules que vous avez dans votre équipe, du nombre d'appareils radio à votre disposition ou d'autres paramètres. Une équipe ayant un pilote en piste pourrait demander, par exemple, une seule fréquence alors qu'une équipe ayant trois pilotes en piste en même temps pourrait vouloir trois fréquences pour communiquer avec chacun d'entre eux séparément. En raison du nombre élevé d'utilisateurs pendant les événements d'envergures, le nombre de fréquences autorisées sera réduit au strict minimum afin de permettre une utilisation adéquate. Aucune fréquence de rechange ne sera autorisée, sauf sous présentation de motifs légitime.

- **Fréquences à privilégier** (*optionnel*)

Dans cette case, vous pouvez indiquer vos fréquences préférées, telles que les fréquences autorisées par le passé ou les fréquences présentement programmées dans vos appareils radio. Nous tenterons autant que possible de prioriser l'assignation de ces fréquences, par contre si un autre titulaire les a déjà reçus, d'autres fréquences vous seront assignées. Les fréquences apparaissant sur votre licence radio devront se retrouver dans vos appareils radio, ce qui implique que vous devrez faire reprogrammer vos appareils radio si vos fréquences préférées ne sont pas sélectionnées. La sélection de fréquence est faite selon le principe du premier arrivé, premier servi.

- **Puissance**

Il s'agit de la puissance d'exploitation de votre appareil. Pendant les grands événements, la puissance maximale autorisée est généralement de 5W pour la plupart des appareils.

- **Largeur de bande d'émission**

Il s'agit de l'encombrement spectral émis et reçu par votre appareil. Cette valeur aura une influence sur la fréquence sélectionnée, mais pour la majorité des cas, la valeur sera de 12,5 kHz. Comme pour la gamme de fréquences du radio, cette information se trouve sur la fiche technique de votre appareil. Si vous ne trouvez pas cette information, cette case peut rester vide si vous spécifiez le modèle de radio (plus bas).

- **Modèle de radio**

Le ou les modèles des appareils radio utilisés par le titulaire de la licence (par exemple, Motorola BPR40, Kenwood NX-300, Vertex VX-261, Hytera BD502U, etc.). Cette information est essentielle si certains paramètres techniques mentionnés plus haut sont manquants. Dans la majorité des cas, cette information se retrouve directement sur l'appareil, sinon il est possible de nous fournir le numéro d'homologation IC qui se situe au dos de votre appareil radio, sous la batterie.

- **Commentaires**

Les commentaires en lien avec votre demande de licence peuvent être spécifiés dans cette case ou directement dans le courriel de demande de licence que vous retournerez à la Gestion du spectre via notre adresse courriel radiocoord@ised-isde.gc.ca.



Tel: **+41 24 468 58 11** | www.uci.org